

Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations

Le 30 mai 2023



Mandat du PLCEPN

Le programme aide les Premières Nations à améliorer leur santé et leur bien-être en soutenant leur capacité à **identifier**, à **étudier** et, dans la mesure du possible, à **réduire** l'impact de l'exposition aux dangers environnementaux par l'intermédiaire de la surveillance communautaire, de la recherche et de l'évaluation et de la communication des risques.

Principes directeurs :

- ❖ Approche multidisciplinaire : science occidentale et connaissances traditionnelles
- ❖ Recherche participative communautaire
- ❖ Équité
- ❖ Engagement à l'égard des principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) des Premières Nations



Historique du PLCEPN

- Établi en 1999 pour appuyer l'engagement des Premières Nations à évaluer l'étendue de l'exposition aux contaminants de l'environnement et le potentiel de risques connexes pour la santé et le bien-être des communautés des Premières Nations situées au sud du 60^e parallèle.
- Conçu pour régler les problèmes liés aux répercussions sur la salubrité de l'environnement communs aux Premières Nations partout au Canada.
- Facilite la collaboration et l'établissement de relations de confiance entre les chercheurs ayant une formation scientifique et les communautés et les organisations des Premières Nations.
- Permet aux communautés d'identifier les risques pour la santé humaine, de prendre des décisions éclairées et d'entreprendre des mesures d'atténuation des risques ou de remédiation.
- Depuis 2000, le PLCEPN a financé plus de 140 projets au Canada.

Avantages pour la communauté



Renforcement des capacités
parmi la prochaine
génération de chercheurs



Possibilités de formation et
d'embauche



Transfert des connaissances
au sein de la communauté



Soutien du savoir
autochtone

Appel de propositions du PLCEPN

L'**appel de propositions du PLCEPN** est diffusé chaque année et contient tous les renseignements nécessaires pour permettre d'élaborer une proposition et de demander du financement dans le cadre du programme.

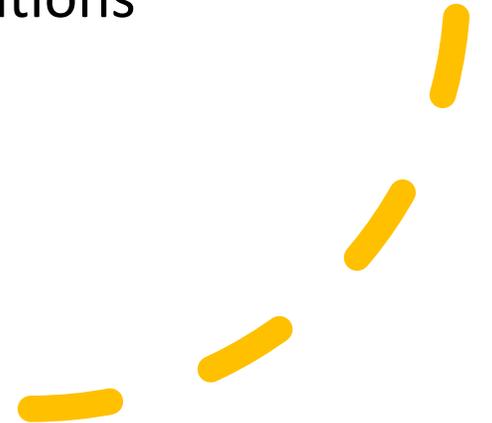


**FIRST NATIONS ENVIRONMENTAL
CONTAMINANTS PROGRAM FOR
COMMUNITIES AND ORGANIZATIONS
SOUTH OF 60TH PARALLEL**

> 2023/2024 CALL FOR PROPOSALS

Qui peut demander du financement?

- communautés des Premières Nations (dans les réserves) et organisations des Premières Nations situées au sud du 60^e parallèle en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Canada atlantique
- bandes, districts, conseils tribaux et associations, conseils, gouvernements de communautés et de régions autonomes des Premières Nations



Volets de recherche

1. Recherche primaire



2. Intégration des connaissances



3. Communication des risques



Les résultats des projets doivent être liés aux répercussions sur la santé des membres de la communauté

Tous les projets de recherche doivent mettre l'accent sur une préoccupation scientifique précise, s'appuyer sur une approche multidisciplinaire et entraîner la participation de la communauté à toutes les phases de la recherche, du développement d'un concept à la planification, la mise en œuvre et la production de rapports.

1. Recherche primaire



Accent sur l'identification, l'étude et la caractérisation des risques environnementaux



Collecte de renseignements sur les **niveaux de contaminants environnementaux préoccupants dans différents milieux** (aliments, eau, sol ou air) et les **voies d'exposition humaine**



Réalisation possible sur deux ans



Les propositions sélectionnées peuvent recevoir un financement pouvant atteindre **125 000 \$** par projet **sur deux ans**

2. Intégration des connaissances



Se concentrer sur la recherche secondaire, c.-à-d. utiliser les données scientifiques existantes



Intégrer les **données scientifiques** existantes et les **connaissances communautaires** pour soutenir l'intégration des connaissances sur une question de santé publique environnementale préoccupante



Des propositions pourraient être soumises avant la soumission d'une future proposition de recherche primaire et en préparation de celle-ci, si l'intégration des connaissances en démontre la nécessité.



Les propositions sélectionnées peuvent recevoir un financement pouvant atteindre **25 000 \$** par projet **sur un an**.



3. Communication des risques

- Ce volet de financement peut être utilisé pour une communication des risques étendue et sophistiquée des résultats de la recherche primaire déjà achevée, afin de sensibiliser les Premières Nations aux nouvelles connaissances et à leurs répercussions pour la santé humaine.
- Les propositions sélectionnées peuvent recevoir un financement pouvant atteindre **25 000 \$ par projet sur un an.**



EXIGENCES PARTICULIÈRES RELATIVES AU FINANCEMENT



1. Le PLCEPN exige ce qui suit :

- Les projets de recherche primaire doivent être menés en partenariat avec **des scientifiques ayant une formation universitaire (maîtrise en sciences ou doctorat) et qui ont des antécédents en matière de publications revues par leurs pairs dans le domaine du projet proposé;**
- Les projets d'intégration des connaissances doivent être menés en partenariat avec un chef de projet détenant **au minimum un baccalauréat en sciences de l'environnement, en sciences de la santé ou en éducation;**
- Les projets de communication des risques doivent être menés en partenariat avec **des experts ayant une formation universitaire (au moins un baccalauréat ou une maîtrise en sciences) et une expérience reconnue en matière de communication des risques dans le domaine du projet proposé.**

2. Les partenaires scientifiques ou universitaires doivent être nommés dans la proposition.



Contaminants d'intérêt pour le PLCEPN

- Risques chimiques
 - Polluants organiques persistants
 - Métaux lourds
 - Produits agrochimiques
 - Résidus pharmaceutiques
 - Toxines naturelles
- Risques radiologiques
 - Radon

Le processus d'examen

1. Examen des critères obligatoires (ECO)

2. Examen scientifique par les pairs (ESP)

3. Examen de mérite communautaire (EMC)



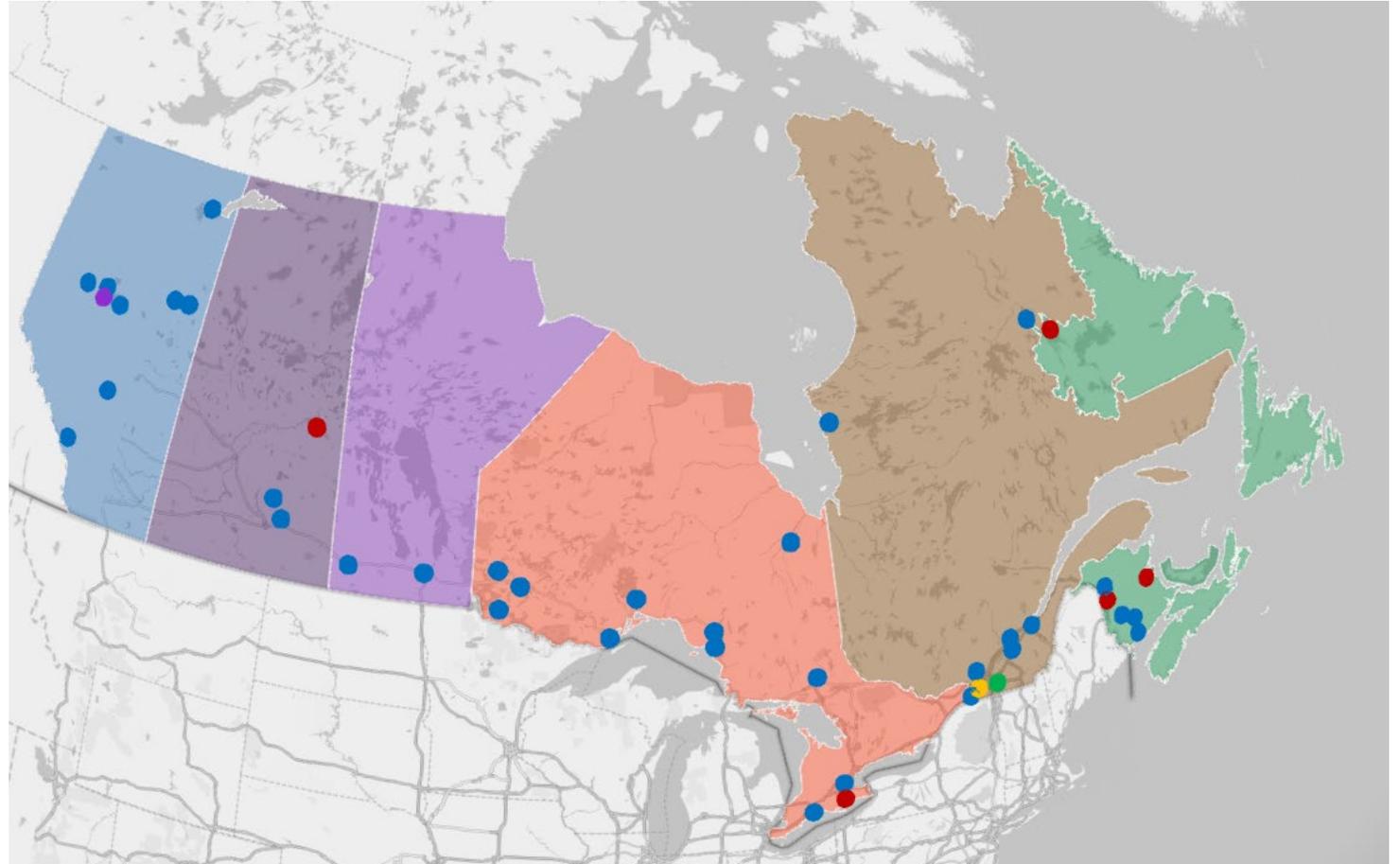
Principales étapes

- Appel de propositions de 2024-2025 à diffuser (fin juin)
- Série de webinaires
 1. Webinaire sur le guide d'introduction du PLCEPN
 2. Webinaires sur la participation des communautés et les principes de PCAP
 3. Webinaires sur la rédaction de propositions
- Date limite de soumission des propositions (fin octobre)

Projets financés par le PLCEPN au cours des cinq dernières années

Légende

- Surveillance chimique des aliments traditionnels, de l'eau et du sol (n = 35)
- Biosurveillance humaine* (n = 1)
- Risques biologiques dans les aliments traditionnels (n = 1)
- Évaluation de l'exposition au radon (n = 5)
- Sensibilisation au radon (n=1)



Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur le PLCEPN,

écrivez à :

fnecp-plcepn@sac-isc.gc.ca

et consultez :



<https://fnecp-plcepn.ca/fr/accueil/>

**Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les
Premières Nations**

<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1583779185601/1583779243216>

Merci!
